

Avec Luc Duncombe, donnons un souffle nouveau à Caen

Madame, Mademoiselle, Monsieur,



**“Nous
voulons
redonner à
notre ville
l’espoir,
la vie et
l’envie”.**

Aujourd’hui, j’ai pris la grande responsabilité de me présenter à vos suffrages, car vous avez été très nombreux à m’interpeller en juin dernier pour qu’existe une vraie alternative à une histoire qui serait écrite par avance : le basculement de Caen à gauche.

Aujourd’hui, pour vous, pour nos enfants, pour Caen, j’ai décidé d’agir pour que cessent les divisions, les affrontements permanents et l’immobilisme et que notre ville redevienne terre de tolérance, de modération et de solidarité.

Avec mes colistiers, qui représentent de nombreuses tendances politiques et de nombreux engagements citoyens, nous vous proposons de **« donner un souffle nouveau à Caen »**.

Oui, nous voulons redonner à notre ville la place régionale, nationale et européenne qui lui revient, nous voulons lui redonner l’espoir, la vie et l’envie.

Parce que nous vivons à Caen, parce que nous aimons notre ville et parce que nous ne voulons pas nous résigner, nous avons écrit un projet d’envergure. Vous avez été nombreux à venir à notre rencontre, depuis plusieurs semaines, pour échanger avec nous sur toutes vos attentes et je vous en remercie encore.

Vos attentes, dans des domaines aussi variés que le logement, l’emploi pour chacun, la préservation d’un environnement de qualité pour nos enfants ou l’animation de notre ville - autant pour retrouver son esprit de fête que pour y sceller de forts liens humains - ont été au centre de l’écriture de ce grand projet pour Caen.

Vous voulez que, de nouveau, notre ville soit vivante et animée, aussi bien dans le centre que dans tous les quartiers.

Vous voulez que, de nouveau, notre ville soit accueillante pour les familles.

Vous voulez que, de nouveau, ses commerces en soient le cœur dynamique.

Vous voulez bénéficier de projets ambitieux : gare, presque île, aéroport, port, grandes places publiques,...

Vous voulez, quel que soit votre âge, vous sentir de nouveau bien dans votre ville avec une équipe d’élus attentifs à chacun, soucieux de votre participation et qui n’aient comme priorité que de trouver les vraies réponses à vos préoccupations.

Nous voulons les mêmes choses.

La liste **« Donnons un souffle nouveau à Caen »**, par la richesse de sa composition allie compétence, expérience et esprit d’innovation et de créativité.

Surtout, cette liste est l’héritière d’une longue tradition : celle du respect, de l’écoute, du travail d’équipe, de la tolérance et du refus du fatalisme.

Vous le savez, l’engagement de ma famille dans l’action municipale à Caen est une réalité depuis plus de 40 ans, en particulier avec Frank Duncombe, mon père, au sein de l’équipe de Jean-Marie Girault.

Le 9 mars prochain, vous devrez voter utile. En choisissant la liste **« Donnons un souffle nouveau à Caen »**, votre vote exprimera votre volonté de changer l’histoire qu’on veut vous imposer. Il exprimera votre souhait de redonner à Caen la place qui devrait être la sienne parmi les grandes métropoles, capitale de la Normandie, et de vraies chances pour que nos enfants y grandissent et vivent mieux qu’ailleurs.

Restant attentif à chacun, je veux vous assurer de mon plus fidèle dévouement.

sincèrement, Avec vous. Luc Duncombe

Avec Luc Duncombe, donno

Caen, notre ville de nouveau "capitale".

- **Reconquérir notre vraie place de grande métropole.**

Être une grande capitale ouverte aux relations régionales, nationales et internationales. Être une grande métropole accessible et bien irriguée par toutes les infrastructures de transports.

- **De nouveau, attirer et fédérer.**

Développer l'économie, le moteur de toute vie et tous les emplois, attirer de nouvelles entreprises, anticiper les mutations économiques de ce siècle, soutenir la recherche fondamentale et appliquée, accueillir des congrès et grands événements au service du rayonnement caennais et, enfin, assurer une large promotion de Caen, car il faut être vu et reconnu pour devenir incontournable.

- **S'unir pour gagner : réapprendre à construire avec les autres.**

Collaboration active avec les autres institutions locales et régionales, mutualisation des intérêts et des moyens, autant de priorités à redonner à Caen. Sans négliger d'imaginer des partenariats constructifs avec le secteur privé.



Caen, de nouveau le développement et la vie.

- **Des grands projets pour bâtir une grande capitale.**

Faire de nouveau battre le cœur de ville et faciliter tous les déplacements.

- **Des projets emblématiques.**

La place de la République, la presqu'île, les rives de l'Orne, une grande gare ou la rue Bellivet : des projets emblématiques pour le mandat à venir.

- **Des projets de proximité pour offrir à tous une belle ville.**

Pour que chaque quartier profite de l'élan général et dispose de vrais cœurs commerçants et de services de proximité.

- **Pouvoir se loger à Caen.**

Un engagement prioritaire pour les élus afin de favoriser le retour des familles dans la ville.

Caen, de nouveau une ville humaine et attentive.

- **Préserver notre terre pour nos enfants.**

Déchets, déchetteries, espaces verts et naturels - notre richesse commune -, les énergies, autant d'aspects à développer durablement.



- **Les déplacements.**

Favoriser les déplacements doux, le partage des voiries et préfigurer la deuxième ligne de tramway.

- **Au quotidien, entretenir vite et bien.**

Réagir plus vite, plus facilement et plus certainement pour des interventions sur le domaine public : voici les enjeux au quotidien.

- **Valoriser notre magnifique patrimoine historique.**

Faire du château de Caen un vrai lieu de vie et poursuivre la rénovation de l'église Saint-Pierre, voici deux exemples de notre volonté de mettre en valeur et de faire partager notre richesse commune.

- **Prévenir et secourir : premiers devoirs publics.**

La santé, les établissements de soin et de prévention, la lutte contre toutes les nuisances, voici les secteurs prioritaires. Par ailleurs, la sécurité devra être envisagée pour le bien-être de tous et la police municipale sera, en étant présente dans chacun de nos quartiers, au plus près des attentes de chacun.

Caen, une ville de nouveau animée et attractive.

- **Une ville festive et animée : des événements pour tous.**

Des grands événements à développer et des événements complémentaires à créer pour redonner à Caen âme, convivialité et esprit festif. Mais également des places publiques et des monuments historiques à rendre plus vivants : place Saint-Sauveur, place du Théâtre, etc ...

- **Des animations de proximité à soutenir et à inventer.**

Pour que toute la ville soit animée bien au-delà de l'hyper centre et du château, pour que chaque quartier bénéficie du même dynamisme festif et humain.

- **De l'énergie à libérer.**

Les Caennais ont du talent et de l'énergie et les associations ont besoin que leurs initiatives soient encouragées. L'animation doit se faire avec eux en leur donnant tous les moyens de s'exprimer.

- **Des loisirs pour répondre à toutes les attentes.**

Pour le sport, il convient de libérer les forces vives. Pour la culture, il convient de libérer l'imagination. Pour tous, il convient de proposer des centres de vacances et des centres de loisirs aux propositions variées, complémentaires et accessibles.



ns un souffle nouveau à Caen

- **Une priorité : le renforcement de l'attractivité touristique et commerciale.**

Ne plus être une « escale » mais une « destination », voilà l'enjeu pour le développement touristique et l'attractivité commerciale.

Caen, de nouveau une ville où chacun a sa place et sa chance.



- **Offrir à l'enfance et à la jeunesse un avenir plus certain et accompagner les familles.**

Petite enfance, enfance, école, éducation, adolescence, étudiants : accompagner tous les âges dans leur développement et leurs apprentissages.

- **Caen : une ville généreuse qui n'oublie plus personne, le volet social du développement durable.**

Donner un élan nouveau à tous les quartiers, faire du CCAS un vecteur incontournable du développement durable et répondre aux légitimes attentes des handicapés, voilà nos propositions pour une solidarité caennaise retrouvée.

- **Faire du 3^{ème} âge, « l'âge d'or ».**

Prévenir, accompagner, maintenir à domicile, utiliser les compétences de ceux qui ont tant de choses à donner et tant d'expériences à faire partager et imaginer les nouveaux services qui seront efficaces pour s'adapter à l'évolution des attentes et des demandes.

- **Trouver ou retrouver un emploi.**

Une mission de service public primordiale qui s'exprimera par l'aide à l'insertion, à la réinsertion, à l'accès aux formations professionnelles complémentaires, à la facilitation des démarches et à l'accompagnement personnalisé.

Caen, des hommes et des femmes au service et à l'écoute de tous.

- **Construire de nouveau, avec les élus caennais, un climat de confiance et de responsabilités partagées.**

Avec une majorité municipale élargie et écoutée et une opposition bénéficiant de droits fondamentaux, mettre toute une municipalité au service de tous les Caennais avec une obligation incontournable : écouter.

- **Ensemble, construire Caen avec une participation citoyenne valorisée.**

D'abord, libérer la parole ensuite, libérer les talents que, ensemble, soit coproduite la ville attendue par chacun. En particulier, donner aux conseils de quartiers des vrais moyens et un vrai budget car ils sont les indispensables liens entre les habitants et les élus municipaux.



- **Libérer le savoir-faire des services municipaux.**

Sur le terrain tous les jours, ils connaissent mieux que quiconque les solutions à apporter. Il convient de leur donner les moyens de s'exprimer, d'innover et de proposer des idées nouvelles.

- **Des actions quotidiennes pour vous faciliter la ville.**

Des mairies de quartier actives et adaptées et une communication tournée vers la transparence et la participation pour que chaque habitant puisse avoir un accès facile et rapide aux services municipaux.

- **Finances et budget : rigueur et ambition.**

Un seul maître-mot : gestion rigoureuse pour les finances et le budget. Un seul objectif : baisser tous les ans les impôts de 0,5%.

Luc Duncombe

Né le 3 avril 1958 à Caen (Calvados).
Marié, 4 enfants.
Docteur vétérinaire (Maisons-Alfort).

Engagements politiques et publics :

Engagement dans la droite ligne de son père, Frank Duncombe, 1^{er} adjoint au maire de Caen durant 21 ans. Frank Duncombe a créé la première délégation à l'environnement en France dès 1971 et a été 1^{er} vice-président du Conseil général du Calvados. Principales réalisations dessinant encore l'environnement caennais : la « prairie », le bassin Saint-Pierre, la colline aux oiseaux. Un pari réussi pour faire de Caen la ville la plus verte de France.

Luc Duncombe est adjoint au maire de la Ville de Caen depuis juin 1995.

- **1995** : auprès de Jean-Marie Girault, environnement, politique des déplacements et écriture du projet de ville.
- **2001** : urbanisme.

Président de la Communauté d'agglomération Caen la mer depuis 2001.

Conseiller général du Calvados en 2004 (canton de Caen 1 / Bretteville-sur-Odon).

Membre du bureau politique national de l'UDF jusqu'en 2007.

Ancien membre du bureau de la Ligue Française de Protection des Oiseaux (LPO).

Ancien président du CPIE de Caen (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Passions personnelles :

La voile, les sports « aériens » et l'ornithologie.



Ils sont sur la liste avec Luc Duncombe :

Sonia DE LA PROVÔTÉ : Médecin du travail en entreprise et maire-adjoint à Caen. **Thierry MARC** : Avocat en droit des affaires et ancien maire adjoint sous J-M Girault. **Pierre-Nicolas BOVALIS** : Pharmacien à la Guérinière, maire adjoint à Caen et président de Caen Habitat. **Sylvie MORIN-MOUCHENOTTE** : Avocat, présidente de Viacités et conseillère municipale à Caen. **Jean-Luc CHAUSSAVOINE** : Cadre supérieur à La Poste, conseiller municipal à Caen et président de Normandie Aménagement. **Jérémy FOLLY** : Conseiller Principal d'Éducation, Porte-parole de « la Gauche en Avant » et président de l'association Caen Rive Droite. **Danielle HEUTE** : Enquêtrice en sociologie et présidente d'une association de prévention et d'éducation dans la santé auprès des jeunes et des personnes victimes de l'exclusion. **Alain BOUYOU** : Éducateur sportif. **Bruno DOSSEUR** : Directeur d'une association de culture scientifique.

Cafés DUNCOMBE

RÉUNIONS PARTICIPATIVES

MERCREDI 30 JANVIER / 19 H

Calypso bar

48 place Champlain - Caen

MERCREDI 06 FÉVRIER / 19 H

Bar du Château d'eau

13 rue de la Guérinière - Caen

LUNDI 11 FÉVRIER / 19 H

Niouzz bar

15 boulevard Leroy - Caen

MERCREDI 13 FÉVRIER / 19 H

Flash bar

59 rue d'Authie - Caen

JEUDI 14 FÉVRIER / 19 H

Café des Quatrans

6 rue Gémare - Caen

LUNDI 18 FÉVRIER / 19 H

Bistrot du Palais

2 rue G. Le Conquérant - Caen

D'autres dates à venir...

TÉMOIGNAGES



« J'ai envie d'une ville tournée vers l'avenir.

Luc a une bonne vision de la ville, il la connaît parfaitement bien. Il saura la moderniser. C'est pour cela que je suis avec Luc Duncombe ! »

→ **Alain BOUYOU,**
Éducateur sportif.



« J'ai envie de vivre à 100% mes années FAC. Nous étudions et aimons faire la fête. Qui, dans sa jeunesse, n'a pas voulu s'amuser ? J'ai appris à connaître Luc Duncombe et je suis

séduite par sa volonté de redynamiser Caen. Enfin un homme politique qui veut laisser les jeunes s'amuser. Et tout cela sans gêner personne car notre ville peut et doit concilier tous les modes de vie. Le 9 mars, je vote Luc Duncombe ! »

→ **Capucine,**
Étudiante à Caen.



« J'ai envie d'un maire qui réconcilie toutes les générations, dans un projet dynamique résolument tourné vers l'avenir. Notre ville doit être exemplaire en matière de développement durable. Luc Duncombe et son équipe sauront porter cette ambition aux bénéfices de tous les Caennais ».

→ **Sylvie MORIN-MOUCHENOTTE**
Présidente de Viacités et conseillère municipale à Caen.



« J'ai, après avoir accompagné le développement économique de notre agglomération, envie de poursuivre mon action en prenant plus de responsabilités. Ce travail

regroupant des compétences diverses et variées. Aujourd'hui, seul Luc Duncombe est capable de nous réunir efficacement autour d'un projet concret. C'est pour cela que je suis avec Luc Duncombe ! »

→ **Jean-Luc CHAUSSAVOINE,**
Conseiller municipal à Caen et Président de Normandie Aménagement.

Permanence de LUC DUNCOMBE

15 rue de Bras : Ouvert du lundi au samedi : 02 31 73 66 54 • 06 37 94 42 33
CAEN : de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h : caen2008@duncombe.fr

ÉLECTION MUNICIPALE - CAEN - 09 ET 16 MARS 2008

J'APPORTE MON SOUTIEN À LUC DUNCOMBE

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal / Ville : Âge (facultatif) : Téléphone :

- Je souhaite être membre du comité de soutien et accepte la publication de mon nom
 Je souhaite participer à la campagne de Luc DUNCOMBE
 Je souhaite soutenir financièrement le campagne de Luc DUNCOMBE

en versant la somme de Euros

(chèque bancaire à l'ordre de « François SOLIGNAC LECOMTE, mandataire financier de Luc DUNCOMBE »).

Conformément à l'article L. 52-9 du Code électoral, ce mandataire, désigné le 16/09/2007 (déclarée le 20/09/2007) est seul habilité à recueillir des dons en faveur de M Luc Duncombe dans les limites précisées à l'article L. 52-8 du Code électoral, modifié par la loi de finances pour 2006, article 5 II n° 2005-1719 du 30 décembre 2005, reproduit ci-dessous :
Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque virement, prélèvement automatique, ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 p. 100 du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L. 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

Date :

Signature :

À RETOURNER À : Permanence de LUC DUNCOMBE - 15 rue de Bras - 14000 Caen